



Atelier 3 : « L'AICT au service de l'employabilité des jeunes : le nouveau mot d'ordre ? »

Animation :

Nadège SIMON, Conseillère municipale, Hérouville-Saint-Clair.

Intervenants :

- Département de la Seine-Saint-Denis avec Compétences Emploi (chantiers d'insertion à Oran depuis 2013)
- Nadia HAMDOUN, Chargée de projet, orientation et mobilisation des publics, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- Jacques RAYNAUD, Chargé de mission relations internationales, Communauté d'agglomération Grand Châtelleraut
- Franck Pierre TIOTSOP, Jeune ambassadeur de l'Office franco-allemand pour la jeunesse

Nadège SIMON, Conseillère municipale, Hérouville-Saint-Clair :

Bonjour, je suis animatrice de l'atelier et je suis ravie de vous accueillir. Je suis élue à la mairie d'Hérouville-Saint-Clair, ville de 23 000 habitants, et déléguée à la jeunesse et à la citoyenneté. J'interviens pour faire le lien avec nos jeunes et leur inculquer cette foi qu'on a sur la diversité et la plus-value qu'ils ont à bouger, à être dans une démarche de mobilité, pour leur insertion future ou professionnelle afin d'acquérir des compétences et des atouts.

Nous allons parler de l'insertion professionnelle des jeunes à travers les actions internationales. L'atelier va se dérouler de la façon suivante : des intervenants vont nous parler de leurs projets et des échanges qu'ils font déjà, ou de leurs réalisations. Puis nous aurons des temps d'échange pendant lesquels vous pourrez poser des questions. Dans un deuxième temps, nous nous sommes fixé un temps de travail sur lequel on va essayer de dégager les grandes idées, pour travailler demain avec Cités Unies France : comment l'association peut nous accompagner, nous aider ? Comment elle peut être en appui au niveau des collectivités territoriales, sur des actions jeunes qu'on aurait dans nos villes ?

Je vous propose de commencer avec Franck Pierre TIOTSOP, de l'OFAJ, qui va nous présenter un outil qui s'appelle AKI, et qui permet une valorisation des compétences au niveau des jeunes qui ont eu des expériences au niveau de l'international.

Franck Pierre TIOTSOP, Jeune ambassadeur de l'Office franco-allemand pour la jeunesse :

Je vais vous dire quelques mots sur l'Office franco-allemand pour la jeunesse. Il a été créé en 1963 suite au traité de l'Elysée pour promouvoir les échanges interculturels entre les deux pays. Il y a environ 200 000 jeunes aujourd'hui qui vivent des mobilités vers la France et vers l'Allemagne, ou vers d'autres pays tiers d'Europe ou de la Méditerranée, et nous aimerions toucher un public encore plus large. L'année dernière, en 2017, il y a eu environ 8 714 projets financés par l'OFAJ, et chaque année on finance d'énormes projets sur tous les domaines de la vie, de la société. Cela peut être autour du sport ou autre. Chacun de vous peut présenter un projet, si vous avez besoin d'un financement ou d'un accompagnement.

L'outil AKI a été développé depuis 2015, à la suite d'un autre outil existant : il s'agit de Supra-Access, qui a pour but de valoriser les compétences des jeunes qui vivent des mobilités, des stages, ou qui sont en entreprise. Cet outil est donc vraiment utile pour tout le monde. En 2015, on a pensé à quelque chose de plus facile d'accès, simplifié et plus utile qui permette de mieux valoriser ces compétences. C'est de là qu'est né cet outil AKI.

Plusieurs partenaires ont participé à son élaboration : l'OFAJ est le partenaire majoritaire, mais il y a aussi l'office Franco-Québécois pour la jeunesse, l'Union Wallonne des entreprises, et un co-financement par Erasmus +. Pour son développement, il a été mis en place par des jeunes qui étaient en insertion professionnelle, en stage ou qui vivaient des mobilités. Une discussion en commun a permis de développer l'application. Ces jeunes ont identifié 5 compétences que vous pouvez voir tout de suite : ouverture d'esprit, confiance en soi, adaptation aux changements, le sens des responsabilités et le sens des relations interpersonnelles.

Ces compétences résument à peu près toutes les compétences autres qui ont été mises en place. Donc par exemple, je peux dire que l'ouverture d'esprit signifie faire preuve de curiosité ; quand un jeune est mis en insertion, quand il vit en mobilité ou en stage dans une structure, qu'est ce que vous attendez de ce jeune, qu'est ce qui est important pour lui, qu'est ce qui va être mis en place pour lui, et comment vous allez l'accompagner et savoir s'ils a acquis des nouvelles compétences ? C'est à travers ces 5 compétences que vous pouvez faire une valorisation de son évolution dans l'organisme d'accueil. C'est une grille de compétences, elle est assez subjective. On ne va pas influencer les gens, il y a un formulaire en ligne, ce sont des questions génériques. C'est à partir des réponses du jeune qu'on va pouvoir l'évaluer. Une évaluation peut-être faite en début de mobilité, une autre peut-être à mi-chemin, et l'autre à la fin. L'objectif est de voir l'évolution dans les 5 compétences et l'apprentissage.

Ce sont des questions méthodiques, très intuitives, suivant les différents domaines. L'organisme d'accueil soumet le questionnaire au jeune qui va y répondre, à partir de là, en tant que structure vous allez recevoir ses réponses. Les questions sont proposées et prédéfinies, mais elles peuvent être modifiées. L'organisme définit ce sur quoi il veut évaluer le jeune. Il y a un document final représentant tout ce que le jeune a pu apprendre.

Vous avez une page dans le document qui représente les cinq domaines de compétences, avec un cercle pour chaque autour. Plus le cercle est plein, plus cela signifie que le jeune a acquis de compétences. Le jeune reçoit le résultat à la fin pour lui permettre de voir ce sur quoi il a pu évoluer. Sur quoi il faut moins, ou sur quoi il faut plus d'investissement de sa part s'il veut acquérir telle compétence.

Cela touche tous les domaines de la société et toutes les structures peuvent utiliser cet outil, pas uniquement pour la mobilité.

Il y a une nouvelle plateforme qui va prendre place ; ce sera une plateforme accessible sur mobile, tablette, ordinateur. L'objectif est de faire quelque chose simple d'utilisation, facile d'accès et très intuitif. On a donc développé une nouvelle application, « AKI-App », bientôt disponible (fin juillet / début août prochain). Pour des informations supplémentaire, vous pouvez consulter le document posé à l'entrée de la salle ou vous rendre sur « aki-app.org ». Elle est disponible en plusieurs langues : français, allemand, espagnol, anglais et italien pour l'instant. Toute remarque pour optimiser cette application sera la bienvenue.

Nadège SIMON :

Je suis convaincue par cet outil, car aujourd'hui, pour l'insertion des jeunes ou des moins jeunes, on n'est pas seulement sur une formation initiale, ce que demandent les entreprises ou les établissements. Mais aussi sur un certain nombre de compétences qu'ils peuvent acquérir en dehors de leurs diplômes. Je sais qu'à Caen, une valorisation des actions faites en dehors de la formation initiale a débuté. Je trouve ça très intéressant qu'on tienne compte de certaines actions que font les jeunes en dehors de leur formation, de la préparation de leur diplôme, et qui demain vont les aider à mieux s'insérer dans la vie professionnelle. Des questions ?

Question :

Le PPT présenté est-il disponible ?

Réponse :

Il peut être disponible en ligne, mais en allant sur l'application vous pourrez tout découvrir. Elle est simple d'utilisation, vous créez simplement votre espace structure.

Question :

C'est un outil formidable, mais qui rappelle bien que là où vont les jeunes de mobilité, ce sont des lieux d'apprentissage. C'est une véritable reconnaissance de la dimension d'éducation non-formelle qui peut être posée dans les structures collectivités etc. Cela pose la question de la formation de ces structures, c'est-à-dire que pour qu'elles reconnaissent ce processus d'apprentissage, il faut aussi les former à planifier l'apprentissage du jeune dans la structure. Je pense qu'il y a un enjeu de formation. Quelle est la réponse pour aussi anticiper ces apprentissages ?

Réponse :

Il y a un accompagnement offert par les structures qui ont développé cette application, pour pouvoir vous aider à mettre en place ce que vous voulez faire : comment vous voulez évaluer la personne, quels sont les points importants que vous voulez mettre en avant suivant le domaine dans lequel il va s'appliquer. À partir de là, vous pouvez trouver ensemble, avec ces partenaires ces questions que vous voulez proposer, pour qu'en y répondant ça corresponde au mieux à vos attentes ou que ça puisse aider à mieux valoriser ce jeune et à mieux l'accompagner.

Question :

Je parle aussi comme grand père, j'apprends beaucoup de mes petits-enfants. Là j'aimerais savoir ce que vous apprenez de ces jeunes qui quittent leur pays et qui vont vous apprendre des choses, découvrir et avoir des idées qui vont vous faire évoluer dans votre vision de la civilisation.

Réponse :

Pour répondre à comment apprendre de ces jeunes, c'est aussi fonction de comment il va être dans l'entreprise ou la structure d'accueil. Il va mettre en avant sa personnalité, qui il est, comment il voit les choses. A partir de sa façon d'être, il va pouvoir ou non faire certaines choses. Il y a un travail du côté des accompagnateurs et de son côté. A partir de là, on va apprendre de sa vision du projet, de la mise en place du projet. C'est dans l'accompagnement qu'on va pouvoir apprendre.

Comme je l'ai dit, je suis jeune ambassadeur, bénévole de l'OFAJ, en France, en Allemagne, dans différents pays. Ce que j'ai fait, ce que j'ai pu avoir avec les personnes qu'on accueille, il y a souvent des discussions et des temps informels, et on discute des témoignages, de ce que le jeune a pu vivre dans les projets ou dans le passé. On peut trouver des points communs, ou des visions différentes qui sont enrichissantes.

Nadège SIMON :

En terme de structure d'accueil, je peux essayer de répondre à cette question, car au niveau de la collectivité, nous avons un agrément Erasmus +, et donc on accueille des jeunes volontaires européens et des stagiaires de différents pays. C'est très intéressant, sur le plan relationnel, interculturel, car on bénéficie d'échanges, d'ouverture au sein du service ; il y a un brassage qui se fait aussi avec les autres services, il y a des ramifications sur les questions de l'interculturalité, et puis les domaines techniques. C'est vrai que les jeunes ont des expériences, des formations, des études, et ils nous apportent un savoir faire et une réflexion intellectuelle.

Remarque :

Je pense qu'on a mis en place dans nos candidatures de stagiaires à la ville d'Hérouville, un objectif ultime de stage, qui est de leur demander de nous dire, ce qu'ils nous conseilleraient de faire, ce qu'ils souhaiteraient qu'on améliore, par où on pourrait prendre le problème suivant. Les deux derniers comptes-rendus des stages auxquels j'ai assisté étaient vraiment productifs et intéressants dans ce domaine.

Nadège SIMON :

Nous avons monté une action sur un spectacle mis en place avec les jeunes d'Hérouville et les jeunes de Russie ; les jeunes ne voulaient pas aller en Russie, parce qu'ils ont des stéréotypes, des visions du pays qui ne sont pas vraies. On les a emmenés, et ils sont revenus enchantés, alors que leur première idée était d'aller à New-York. Cela peut fonctionner avec plein de pays : on lève une absence de connaissance, et ils prennent confiance en eux, et ont des connaissances qu'ils n'auraient jamais eue s'ils n'étaient pas sortis. Toutes les villes qui travaillent en Relations Internationales auront certainement des exemples sur la mobilité.

Linda NAÏLI, Cités Unies France :

Qui utilise ce kit ? Quel retour vous en font-ils ? Et comment faites-vous pour communiquer avec tous les acteurs qui accompagnent les jeunes dans leur insertion autour de cet outil là, sur cette reconnaissance des compétences acquises dans le cadre d'un échange à l'international ?

Réponse OFAJ :

L'OFAJ l'utilise, et les partenaires sont les premiers à l'utiliser. Comme c'est une application tout à fait récente, on démarre surtout avec les structures. On attend beaucoup des retours pour l'améliorer au maximum.

Nadège SIMON :

Y a-t-il d'autres interventions sur cette présentation ?

Je vous propose de passer aux autres intervenants. Je vous présente par ailleurs **Farid MOUHOUS**, chargé de mission insertion emploi à la mairie d'Aubervilliers, qui fera la restitution de l'atelier.

En deuxième intervenant, nous avons à côté de nous, **Monsieur Boyo Célestin KOUSSOUBÉ**, président de la région des Hauts-Bassins du Burkina Faso, et **Cécile PRATTO**, chargée de mission au conseil régional Auvergne Rhône-Alpes, qui vont nous présenter un projet mené en partenariat autour de l'employabilité des jeunes.

Boyo Célestin KOUSSOUBÉ, Président de la région des Hauts-Bassins du Burkina Faso :

Ce n'est pas un projet, c'est la concrétisation de quelque chose. Je suis le président de la région des Hauts-Bassins au Burkina Faso. Les Hauts-Bassins est une région essentiellement agricole, avec un secteur secondaire très embryonnaire. Le problème, c'est que la population des Hauts-Bassins est majoritairement jeune. Sur 1 million 500.000 habitants, il y a 53% de jeunes. Cela peut constituer un atout pour le développement, mais c'est aussi un problème en ce qui concerne les autorités que nous sommes. Nous sommes confrontés avec ces jeunes au problème d'employabilité, qui est d'autant plus complexe que la formation dans nos pays francophones a tendance à être plutôt classique, et il n'y a pas beaucoup de formation professionnelle à notre niveau. C'est un vrai problème car à ce moment-là, tous ces jeunes ne savent pas travailler. Que

faut-il faire avec eux ? Il y a certainement l'agriculture, mais comme vous le savez, tous les jeunes vont en ville, ils fuient la campagne ; donc nous avons de sérieux problèmes. Nous avons cherché un partenariat avec notre ville, notre région partenaire en France, la région Auvergne Rhône-Alpes, pour faire quelque chose afin de trouver une solution. La région Auvergne Rhône-Alpes a depuis 2006 un partenariat avec la région des Hauts-Bassins. Des aides financières ont été données à une agence de la région, qui permet d'investir et de réaliser des projets dans les 33 communes, comme des formations institutionnelles.

Nous essayons avec la région Auvergne Rhône-Alpes de trouver des solutions. La région est agricole, et il faut intéresser les jeunes à l'agriculture, et leur permettre d'avoir un revenu dans ce secteur. Nous avons commencé à faire un petit fonds, pour doter un certain nombre de jeunes de kit et de fonds de roulement. Pour parfaire cela, nous avons demandé à nos partenaires d'Auvergne Rhône-Alpes une expertise de conseil, et la chambre d'agriculture de l'Isère vient deux fois par an, pour encadrer ces jeunes, leur donner des conseils pour améliorer leur exploitation. Les résultats sont concluants, et nous essayons, avec la chambre d'agriculture de l'Isère et celle de notre région, avec les fonds de la région Auvergne Rhône-Alpes, de continuer cette activité, pour que le maximum de jeunes puisse prendre exemple et retourner à la terre.

Il y a une deuxième activité, dans le domaine de l'élevage, avec toujours la chambre d'agriculture de l'Isère comme conseiller. Nous avons construit 5 centres agricoles, pour faire de l'élevage de poulet, et nous avons demandé à ces 5 centres d'encadrer les jeunes pour apprendre, acquérir l'expertise. Au bout de quelques temps, chaque exploitation arrive à en retirer des bénéfices. Nous avons donc demandé à notre conseil de faire en sorte que d'autres jeunes de la région puissent se former dans ces centres.

Nous sommes également en train d'aménager des systèmes d'irrigation, avec un système de goutte à goutte et de pompage solaire. Le périmètre irrigué fait 50 hectares, et près de 40 jeunes y travaillent.

Dans cette zone, et grâce à un accord avec l'ONG Tetraktys, nous avons incité les jeunes à travailler aussi pour la protection de la faune et de la flore. C'est une zone où il y a des gravures rupestres, qui sont des choses que l'UNESCO est en train d'essayer de dater. Avec Tetraktys, nous sommes aussi engagés à ce que les jeunes puissent travailler dans cette portion du territoire.

Le problème des jeunes c'est la formation. Les jeunes n'ont pas de formation pratique pour pouvoir être employé. Nous avons donc ouvert ensemble, avec la région Auvergne Rhône-Alpes, un lycée technique, avec lequel nous avons essayé de trouver du matériel pour transformer les nombreux fruits que nous avons en jus, et encadré par des techniciens d'une ONG ATD, là-bas, qui vient chaque année apprendre aux jeunes à faire des fruits, des jus de pommes etc. Cette unité est mobile pour permettre d'aller dans d'autres circonscriptions de la région et apprendre aux enfants à faire quelque chose de leurs mains. Nous avons essayé de dire : la formation professionnelle, c'est ce qu'il nous faut. Donc dans le cadre des financements qui sont donnés par l'AFD, nous sommes en train de construire des lycées et collèges professionnels. Chaque commune qui veut construire doit d'abord fournir 10%. Si nous continuons dans cette lancée, on

ne va pas résoudre tous les problèmes mais on va diminuer le problème de l'employabilité des jeunes.

Par rapport aux jeunes filles, nous avons aussi fait trois centres qui sont équipés de matériel pour faire du savon, de la teinture, et du beurre de qualité. Co-financé par la région Auvergne Rhône-Alpes et la région des Hauts-Bassins. Cela nous donne une bonne lecture de quelque chose qui est en train de se passer. Chaque année, il y a une vingtaine de jeunes filles qui se forment. Des jeunes filles sont aussi déscolarisées.

Petit à petit, avec cette collaboration entre nos deux régions, nous pourrions trouver des solutions à ces problèmes d'employabilité des jeunes, parce que sans la formation professionnelle, je ne pense pas que nous trouverons une solution.

Madame Cécile PRATTO, Chargée de mission au Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes :

Je vais compléter cette intervention en vous donnant la vision côté Auvergne Rhône-Alpes. C'est une belle coopération qu'on a depuis plus de 14 ans. Elle a été faite sur les besoins de nos partenaires en fonction des compétences qu'on avait à la région, compétences qui nous sont transférées par l'Etat et compétences qu'on a de nos acteurs sur notre territoire. L'insertion et l'employabilité des jeunes, c'est une thématique qu'on mène depuis toujours dans nos conventions de coopération décentralisée, parce qu'elle est rattachée à la formation technique et professionnelle qui est une compétence importante des régions en France. On a donc depuis toujours appuyé notre partenaire des Hauts-Bassins à former ces structures régionales, à pouvoir former ces jeunes, pour que ces jeunes trouvent de l'emploi sur leur territoire, avec l'appui des chambres consulaires comme cela a été dit, des entreprises, des associations, mais aussi des lycées, des missions locales, des régies de quartiers, et beaucoup d'autres acteurs sur des chantiers d'insertion dans la région des Hauts-Bassins. De jeunes Français aussi partis dans les Hauts-Bassins sont revenus avec toutes les compétences d'estime, de confiance en soi, de stabilisation professionnelle, d'autonomie, de meilleure compréhension de la gestion d'un projet, car ils ont construit un projet pour pouvoir partir à l'étranger.

Ce qui est difficile, c'est la situation sécuritaire. À ce moment là, ce n'est plus dans le cadre de la coopération décentralisée, mais sur d'autres zones, que les structures Auvergne Rhône-Alpes qui envoient ces jeunes choisissent en fonction de leurs projets. A la région Auvergne Rhône-Alpes, on a énormément de type de bourses qui sont possibles pour aider les jeunes à mener des projets à l'international, pour les lycéens, les apprentis, les étudiants, etc. Ce qui est important, c'est le retour, et comment valoriser leur mobilité, stage, volontariat chantier d'insertion, réfléchir sur ce qu'ils ont appris, le capitaliser, l'inscrire sur leur CV. Il s'agit bien du renforcement de leur employabilité vis-à-vis des entreprises de notre territoire.

Je vais vous montrer une étude de RESACOOOP qui est le réseau multi-acteurs de la région Auvergne Rhône-Alpes, qui a fait tout un travail sur quelle plus-value pour l'employabilité des jeunes qui sont partis en mobilité internationale.

On a aussi des dispositifs de mobilité pour nos jeunes, comme le volontariat international en entreprise ; il a été renforcé dans notre région en finançant la moitié du

coût d'envoi d'un volontaire en entreprise. Cela correspond à notre stratégie d'internationalisation de nos entreprises sur nos territoires, et ce n'est plus seulement le secteur de la solidarité internationale, c'est aussi du développement économique à l'international. Il s'agit d'aider les entreprises de nos territoires à employer des jeunes, à leur donner une première expérience à l'international, en appuyant l'entreprise à financer ces VIE. On a mis un million d'euros en 2017 pour envoyer 700 VIE en entreprise. C'est un dispositif destiné aux entreprises qui n'ont jamais envoyé de volontaires, pour aider nos petites entreprises à pouvoir mettre un pied à l'international en facilitant l'embauche d'un jeune à l'international.

Que ce soit VIE ou VSI, ce qui est important c'est de travailler sur leur retour, et sur la capitalisation de toutes leurs expériences, sur le fait que leur mobilité ait eu un effet accélérateur de leurs compétences. Ils ont énormément de responsabilités quand ils partent à l'international. Et puis c'est aussi voir comment on peut décroiser le monde de la solidarité internationale quand on part en VSI et le monde du développement économique, pour voir comment ces deux mondes peuvent se rencontrer : les compétences sont les mêmes. On utilise aussi le VSI, c'est à dire que parfois les associations qui vont faire du transfert et de la formation dans la région des Hauts-Bassins utilisent un volontaire de solidarité internationale. On a un service qui est le SCD, Service de coopération au développement qui est basé à Lyon, et donc on l'utilise beaucoup pour envoyer des VSI dans nos collectivités partenaires. On a fait un appui au SCD pour le volontariat de réciprocité. On reçoit des volontaires de pays francophones en région Auvergne Rhône-Alpes, dans des structures associatives, des collectivités territoriales, pour que ces volontaires puissent découvrir le monde du travail en France et revenir dans leur pays pour poursuivre leur carrière professionnelle.

Nadège SIMON :

Merci beaucoup à nos intervenants, M. Koussoubé, Mme Prato. On est effectivement dans la concrétisation. C'est une expérience qui fait réagir, on se dit que chacun peut aussi travailler sur la coopération, dans l'employabilité et dans différents secteurs. Merci pour ce retour.

Y a-t-il des questions/interventions ?

Question :

Quand vous envoyez un jeune à l'international, la prise en charge est effectuée par qui ?

Réponse :

Ca dépend du profil du jeune. Si c'est un lycéen, qu'il a fait un projet pour partir dans le cadre de son lycée, le lycée fait une demande à la région qui va financer une partie de l'envoi des jeunes. Si c'est un apprenti, ça sera son centre de formation qui va porter le projet et qui va solliciter des financements auprès de la région. Si c'est dans le cadre d'un projet d'insertion, c'est en général la mission locale ou l'association qui construit ce projet qui va venir nous demander des financements. Ce n'est pas financé à 100% mais cofinancé. Il y a aussi RESACCOOP, notre réseau d'appui à la coopération internationale, qui est là pour aider ces jeunes à monter leur projet et à trouver d'autres sources de cofinancement.

Intervention :

Je suis le vice-président du Conseil régional du Bélier en Côte d'Ivoire. Je suis ici pour une contribution car je soutiens bien les propos de monsieur le Président de la région Hauts-Bassins. Nous venons également de signer un partenariat avec la région Auvergne Rhône-Alpes, il y a deux ou trois jours. Nous pensons qu'en relation avec les Hauts-Bassins, on pourra également suivre nos jeunes.

Intervention :

Je représente la Région Centre-Val de Loire. Votre présentation est intéressante, on voit bien à travers ce que vous dites qu'il faut savoir de quels jeunes on parle ; l'impact de la mobilité est différente selon les profils de jeunes : si on a des lycéens, des étudiants, des jeunes en insertion. Ce n'est pas le même dispositif qu'il faut avoir, pas le même accompagnement. Dans la réciprocity justement, on vient de terminer une expérimentation autour du service civique international. C'est très important avec nos partenaires ; c'est un témoignage aussi que je livre là, de bien se mettre d'accord de quels jeunes on parle. On a aussi des incitations fortes, y compris de la part de nos financeurs, à travailler avec des jeunes avec moins d'opportunités, dans des vocations d'insertion, d'employabilité. Il faut faire attention car nos partenaires ont aussi envie de nous envoyer les jeunes bien éduqués, à qui ils veulent donner une chance supplémentaire pour l'accès à l'emploi au retour ; il faut faire attention à ce qu'on envoie pas des jeunes en difficulté uniquement, ou en tout cas que ce soit d'un commun accord avec nos partenaires, et qu'il y ait l'accompagnement sur place et l'encadrement nécessaire, et que ce soit bien clair dans la relation avec le partenaire.

Nadège SIMON

Je propose que Madame TOURET nous parle un peu de son expérience de jeunes, de réseau de jeunes aussi, et puis nous indique éventuellement les manques, les choses qui auraient été relevées.

Madame TOURET :

Bonjour, je voudrais remercier Cités Unies France de m'avoir invitée en tant que jeune justement, c'est important quand on parle d'employabilité que des jeunes soient là pour en parler. Ma présentation va se structurer en deux parties : je vais d'abord parler du travail que je fais comme bénévole dans l'organisation *ACP Young Professionals Network*. Par la suite, je vais parler d'une initiative à laquelle j'ai participé, qui inclut des jeunes dans des processus de décisions politiques.

Au cours de ma présentation je vais prendre un peu de recul par rapport à ce qui a été dit, car nous travaillons un peu plus à l'international, et donc ce qu'on veut c'est vraiment promouvoir l'inclusion des jeunes dans ce type de structures, pour qu'ils puissent participer à la co-création des solutions.

Pour commencer, ACP-YPN c'est une organisation qui veut dire *African Caribbean Pacific Young Professionals Network* ; nous sommes donc des professionnels issus du Pacifique, des Caraïbes et des pays d'Afrique. Le but est de créer un espace pour que les jeunes puissent jouer un rôle dans les processus de décision politique, au niveau régional, national et international. L'objectif est de pouvoir donner une égalité des opportunités, tant aux jeunes issus de ces pays, qu'aux jeunes issus des pays de l'Union Européenne.

On fait ça en plaidant pour l'intégration de la voix des jeunes, pour que nos voix puissent être entendues, et surtout pour que l'expertise que nous avons développée au cours de projets d'éducation informelle puisse être reconnue et valorisée. Notre travail s'inscrit dans l'article 26 des accords de Cotonou, qui traite des questions de la jeunesse. Il est important pour nous de trouver notre légitimité dans des articles qui existent. On veut pousser un peu plus loin - car on parle beaucoup des jeunes, des questions d'employabilité des jeunes, mais nous voulons inclure les jeunes en question dans les processus afin de trouver des solutions.

Au sein de notre réseau, nous organisons un forum de la jeunesse au sein de l'assemblée parlementaire paritaire entre les pays d'ACP et les pays de l'Union Européenne. Cette assemblée parlementaire a lieu deux fois par an et rassemble les représentants des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique et des pays de l'Union Européenne - plus ou moins une centaine de représentants. Au sein de cette assemblée, nous avons créé un forum de la jeunesse, qui permet aux jeunes d'échanger directement avec les représentants à travers ce partenariat et de pouvoir proposer des idées, participer à la prise de décisions qui nous impacte directement. 2^e type d'activité : nous sommes la seule organisation de jeunes qui ait un rôle formel au sein du comité consultatif mixte de l'Union Européenne et du CARIFORUM : nous avons une place qui nous permet d'assurer un suivi et une évaluation dans les accords commerciaux entre l'UE et les caraïbes. C'est important pour nous car nous avons des membres issus des pays des Caraïbes qui ont une expertise et peuvent dire : « écoutez, nous avec notre expérience de jeunes sur les questions liées aux accords commerciaux nous avons notre avis, nous avons des pistes de solutions ». 3^e type d'activité qu'on organise ce sont des sessions de formation : par exemple, entre nous, si une personne réussit à intégrer un stage dans une organisation au sein de l'Union Européenne, on va proposer une formation pour donner des conseils et aider d'autres personnes à intégrer ce type d'institutions. Cette organisation m'a donné un espace qui a contribué à la réalisation de mes projets personnels et professionnels. C'est important car j'ai pu mettre en valeur ces compétences acquises notamment dans le milieu professionnel pour la recherche d'un emploi.

Concernant l'initiative à laquelle j'ai participé, elle s'appelle l'initiative d'inclusion de la jeunesse Union Européenne - Union Africaine. Cette initiative a été lancée dans le cadre du 5^e sommet des chefs d'Etats, qui a eu lieu entre l'Union européenne et l'Union Africaine, au mois de décembre, en Côte d'Ivoire. Elle a regroupé 36 jeunes d'Afrique, d'Europe, et de la diaspora africaine, et on a travaillé pendant 6 semaines sur 6 thématiques différentes. Je vais vous présenter les projets que nous avons développé au sein de mon groupe. C'était la thématique « gouvernance et inclusion politique », et il y a trois projets liés à cette thématique.

Le premier projet s'appelle « *City shapers* ». On s'est vraiment basé sur le principe de jumelage des villes, et on s'est dit pourquoi ne pas ajouter à la coopération décentralisée une dimension jeunesse et travailler ensemble sur des solutions à des questions communes : impliquer des jeunes sur des questions liées à l'employabilité, pour qu'ils donnent leur avis sur les questions qui les touchent les premiers.

Le deuxième, c'est un projet qui s'appelle « *Include me* », pour renforcer la transparence des gouvernements locaux, et pouvoir réduire la corruption, la gouvernance faible,

l'évasion fiscale, les flux financiers illicites, en intégrant les jeunes. En utilisant une plateforme, un outil digital qui va permettre de regrouper toutes les informations : exemple, si une ville a investi dans une école, voir quel est le montant qui a été investi et quel montant a été reçu, pour pouvoir repérer les dysfonctionnements et voir comment les jeunes peuvent être inclus dans les plans d'actions qui vont être mis en place.

Le troisième est un projet qui vise à mettre en œuvre des projets ; en effet, on s'est rendu compte qu'il y avait un énorme manquement. Le thème du sommet était investir dans la jeunesse pour un avenir durable (thème du sommet des chefs d'Etats) ; le slogan était : « ensemble pour la jeunesse, avec les jeunes » mais finalement, après cette initiative qui a duré 6 semaines, il n'y a rien eu.

Toutes les recommandations sur lesquelles nous avons travaillé n'ont pas encore été mises en place. Il y a une réelle question, qui est de savoir comment le travail qu'on a fait ne reste pas lettre morte mais puisse être mis en œuvre, et qu'on puisse y participer car nous l'avons développé.

J'aurai deux recommandations pour répondre à ces questions, mais je vais d'abord donner des exemples d'organisations qui font un travail formidable : « Les déterminés », association pour l'entrepreneuriat pour tous. Basé en France, « les déterminés » promeuvent non seulement l'entrepreneuriat, mais proposent également une formation et encadrent les jeunes qui souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat, y compris dans les quartiers difficiles. C'est un travail que je voulais souligner. Il y a aussi « La voix des jeunes », basé au Sénégal ; c'est un concours qui dure quelques semaines et favorise l'éclosion de solutions aux problèmes actuels et apporte une valeur ajoutée aux jeunes qui participent. Il y a un thème clé, qui est la migration : ils doivent débattre et donner un plan d'action pour répondre aux questions. Cela implique les jeunes en tant que citoyens dans la construction de solutions.

J'en viens à mes deux recommandations : 1/ concernant les autorités locales : pouvoir créer des espaces permanents ou des mécanismes permanents au sein de leur structure, afin d'impliquer les jeunes dans la co-création de solutions et pour pouvoir les inclure dans les processus de décision. Lorsque ce n'est pas possible, quand la création de ces structures n'est pas possible, alors il faut pouvoir soutenir ou financer ou créer une institution qui serait indépendante. 2/ Concevoir une institution qui permette aux jeunes de pouvoir partager leur expertise et faire des plaidoyers sur des thématiques qui les touchent.

Nadège SIMON :

Merci. Il était important d'avoir un témoignage de jeune qui a vécu une expérience de mobilité, pour qu'on ait son point de vue et qu'on prenne en considération ses attentes et visions. J'ai bien noté qu'il faut inclure au sein de nos collectivités territoriales les jeunes et communiquer sur leurs attentes. C'est une ouverture importante pour nous, qui n'avons pas toujours votre vision en tant que jeune.

Question :

Que faites vous des jeunes en difficulté, des jeunes qui ont fait une bêtise dans leur jeunesse, qui ont un casier, qui souhaitent s'en sortir mais qu'aucun organisme ne prend ?

Réponse :

Je ne sais pas si les jeunes dont je vais vous parler avaient un casier, car ce n'est pas quelque chose que nous avons catégorisé. Mais nous avons une association à Lyon, qui s'appelle Solidarité Afrique, et qui travaille avec ces jeunes qui ont un début scolaire difficile, qui décrochent, qui sont issus de quartiers difficiles, et qui font tout le projet de solidarité avec eux. Ils les aident à monter eux même leur projet, pour faire un échange, et en général un chantier d'insertion. Ils ont travaillé avec une mission locale, pour trouver des financements et participer financièrement à leur voyage. Ils étaient en lien avec une ancienne maison de jeunes dont ils ont réhabilité les locaux, et ils ont eu un échange avec les jeunes là bas. C'est très bénéfique pour eux car ils profitent de tout le projet.

Intervention :

Je suis Gilles MARCHAND, d'Information sans frontières. Au départ nous étions Informatiques sans frontière, et je voudrais insister sur le rôle de l'informatique pour le développement de l'Afrique, et l'apport de technologie et l'apport aussi de compétences sur place. Quel que soit l'endroit, on peut installer l'informatique et résoudre des problématiques concrètes grâce à ce sujet.

Témoignage :

Je travaille dans un département et suis bénévole dans des associations d'échange d'expérience à l'international. Je trouve que la question est une belle question pour un échange d'expérience avec toutes les collectivités et tous les acteurs. Tout à l'heure on parlait des objectifs de développement durable qui concernent tout le monde, et la question de savoir comment on fait avec des jeunes qui ont eu des problèmes de prison ou autre se pose aussi bien en France qu'en Amérique Latine ou en Afrique ; cela peut justement être un début de partenariat pour regarder comme on travaille sur ces questions-là.

Témoignage :

On a une coopération avec le Sénégal. On envoie des jeunes en chantier, et donc on priorise les quartiers « politiques » de la ville. Cela demande vraiment d'anticiper le projet parce qu'on est sur des niveaux d'accompagnement qui sont plus forts que des jeunes qui vont utiliser ERASMUS+ - parce que ces derniers ont des facilités et un cursus d'étudiant. Cela demande aussi de travailler avec la structure d'accueil, ou la collectivité d'accueil, afin que les jeunes ne soient pas trop déconnectés là-bas. C'est un gros travail, qui prend environ un an. C'est assez compliqué car les jeunes ne s'inscrivent pas toujours dans cette temporalité, donc c'est une vraie question.

Témoignage :

Deux mots sur ce qu'on fait à la ville d'Hérouville : je pense que le volet mobilité des jeunes est un des volet de la coopération parmi d'autres. Il faut qu'il le reste de façon à ce qu'on n'ait pas le sentiment de créer tout d'un coup une structure hautement spécialisée, prédéterminée dans lequel ils s'inscriraient. Le deuxième point, c'est qu'ils ne partent pas pour mettre de la peinture sur des murs, ce que des africains feraient très bien sans eux. Le projet a besoin d'avoir une autre dimension, et suppose également d'être un projet paritaire avec le partenaire.

Le troisième point, c'est de fixer les images avant le départ et au retour. On l'a fait une fois avec une structure qui s'appelle « bonne pioche », et on a récupéré un film de presque une heure, consacré au retour de jeunes qui étaient partis. Ca ne vaut pas seulement pour le Sénégal, la ville d'Herouville a un partenariat avec une ville de Russie, et nous constatons les mêmes choses. Il y a quelques risques ; on a parlé du problème des difficultés avec la justice, il n'est pas impensable que de temps en temps on importe quelques nuisances qui viennent de chez nous, donc il faut être extrêmement vigilants.

Linda NAÏLI :

Par rapport à cette question du public, ça pose la question en amont de l'accompagnement, et de la sensibilisation pas uniquement des jeunes, mais aussi des acteurs intermédiaires, qui travaillent auprès et avec cette jeunesse, pour aussi s'approprier cette question de la mobilité internationale. Ce sont des acteurs qui ont une méconnaissance de ce dont on vient de parler aujourd'hui des dispositifs, des outils. Il y a un gros travail à faire à ce niveau-là. On avait commencé à initier des choses avec France volontaire, l'association nationale des conseillers d'enfants et de jeunes,... et je pense qu'il faudrait encore davantage les développer, peut-être avec les réseaux régionaux multi acteurs, dont on a parlé, RESACOOOP, etc.

Farid MOUHOUS, chargé de mission insertion emploi à la mairie d'Aubervilliers :

C'est vrai qu'on a eu plusieurs entrées, le programme Erasmus +, avec tout le volet citoyenneté, apprentissage... C'était intéressant aussi d'entendre l'entrée politique de la ville, avec les publics les plus éloignés. A travers ces publics là, les jeunes ayant moins d'opportunités, l'après et surtout lors de l'entretien avec le recruteur, comment ça se déroule ? Est ce que il y a des formations mises en place, par exemple le Pôle emploi qui organise des ateliers argumentaires, sur comment mettre des mots sur des compétences acquises qui sont difficiles à verbaliser pour un certain public ; comment des ateliers sont mis en place ? Comment sensibiliser les entreprises ?

On parle d'employabilité mais il faut aussi faire bouger les lignes du côté des entreprises, négocier les prérequis, essayer de valoriser ces compétences là de la mobilité, auprès des entreprises, pour montrer qu'elles peuvent bouger leur lignes. Dans le secteur de l'ESS, c'est aussi important, car on se rapproche plus des valeurs d'éducation populaire, etc. Les chefs d'entreprise recherchent aussi des personnalités, plus que des compétences, réelles de savoir technique etc. elles préfèrent embaucher un jeune qui a eu une expérience longue dans un pays très lointain avec une capacité et des compétences transférables. Les entreprises deviennent de plus en plus sensibles à ça. Donc est-ce qu'il y a des formations proposées sur l'après ?

On est sur une démarche d'approche compétence, pas seulement sur une valorisation du diplôme ou de la formation initiale, mais plutôt sur les compétences ; les entreprises rentrent complètement dedans car dans certains secteurs, il y a des difficultés de recrutement qu'on n'arrive pas à combler. Donc aujourd'hui ils sont en demande de jeunes qui ont à la fois une formation, mais surtout quelqu'un qui puisse s'adapter, qui ait confiance en lui, qui sache discuter avec les autres, qui soit sociable, etc. Cela nécessite un travail de la collectivité, en dehors des acteurs de l'emploi, pour permettre la

rédaction de cv, un accompagnement spécifique afin de valoriser ce qu'ils viennent d'apprendre pour un entretien.

Témoignage :

C'est pour cela que le dispositif de l'OFAJ est très important car c'est la notion de compétences transversales. On a essayé de mettre en place une réunion d'échange avec les entreprises puisqu'on se disait qu'on avait un point de vue de politique publique mais qu'on doit le confronter aux entreprises. Pour avoir échangé avec quelqu'un de l'ANDRA, Association nationale des DRH, ce qui nous intéresse c'est de recruter autrement. Il y aura toujours le diplôme, mais s'il y a des croisement à faire et à venir pour parler des atouts de la mobilité internationale pour l'emploi des jeunes, c'est aussi peut-être aller se greffer sur des forums de DRH, sur comment on recrute, plutôt que l'inverse, et les inviter sur des temps où on parle mobilité internationale. Si on se déplace aux réunions de DRH, où ils parlent de leur modes de recrutement, et qu'on dit qu'il y a des profils de jeunes qui font de la mobilité internationale et qui ont plein de compétences transversales : c'est une autre approche, un autre prisme, où on se met à leur place et qui peut nous ouvrir de nouvelles portes.

Témoignage :

On devrait parler des compétences acquises dans le cadre de la mobilité, et pas seulement de la mobilité en tant que telle ; mettre en avant ce qu'elle apporte. On sait que ça apporte beaucoup, mais il faut le mettre en avant spécifiquement.

Témoignage :

Il ne faut pas se tromper de débat ; la mobilité internationale développe des savoir-faire, savoir être, compétences transférables dans la vie, et donc dans l'employabilité. Mais la question de la formation reste au cœur du problème. Les jeunes en difficulté ou les plus éloignés de l'emploi, ce n'est pas parce qu'ils vont avoir une expérience internationale qu'ils vont accéder plus facilement à l'emploi. En revanche, peut-être que ça va être déclencheur d'une formation ou d'un parcours d'insertion professionnelle.

On estime que les gens ont des compétences, mais avons-nous un suivi dans le temps des gens qui reviennent avec des compétences on trouvé un emploi durable ? Y a t-il un suivi dans le temps ?

Patricia MALLEN, Ville de Marseille :

Je voudrais faire part d'une expérience menée par notre collectivité. Depuis deux ans, la ville de Marseille s'est engagée dans un projet de mobilité internationale. Nous avons eu une démarche un peu différente, car on a souhaité que ce projet soit mené en partenariat avec les villes avec lesquelles on a déjà des conventions ou des accords signés, sur le fait de la réciprocité. On a contacté les différents services municipaux de la ville, pour leur demander : qu'est ce que vous souhaiteriez, seriez-vous d'accord pour accueillir un étranger dans vos services ? Quels seraient vos besoins ?

Nous avons identifié ces besoins, puis nous avons contacté des collectivités étrangères. On accueille depuis huit mois une jeune hambourgeoise. Pour mettre en place ce projet, on travaille dans le cadre d'un appel d'offre tous les ans qui est ouvert à toutes les associations qui souhaitent postuler et travailler avec nous, et ce sont les associations qui ont une spécificité qui trouvent les jeunes, forment les jeunes et assurent un suivi

logistique (logement par exemple). On n'a pas encore assez de recul pour savoir si ça favorise l'employabilité, mais ces jeunes qui partent sont ravis d'avoir eu une expérience professionnelle, et ils ont une ouverture d'esprit sur un autre pays.

Témoignage :

Je voulais répondre à la question sur l'emploi durable. Je travaille dans la même direction que Cécile à la région Auvergne Rhône-Alpes.

Elle a parlé tout à l'heure d'une association qui s'appelle solidarité Afrique, et qui favorise l'insertion professionnelle pour des jeunes éloignés de l'emploi dans la métropole de Lyon. Cette association fait ça depuis plusieurs années, avec des fonds propres, qui sont collectés par la mobilisation des jeunes sur le territoire métropolitain, avec une recyclerie, une buvette, l'organisation de vide grenier gigantesque dans Lyon etc. Ils ont des subventions de structures, de collectivités locales de pouvoirs publics, notamment de la métropole de Lyon et de la région. Ces financeurs demandent qu'un suivi soit fait sur le devenir de ces jeunes qui ont fait ces mobilités au Burkina Faso et peut être demain en Côte d'Ivoire. Ils ont à peu près les statistiques qu'on lit par ailleurs dans ce milieu de l'emploi et de l'insertion professionnelle : pour un tiers de ces jeunes, ils continueront à être éloignés de l'emploi et des dispositifs. Un autre tiers rentre dans un processus de formation. Solidarité Afrique a une salariée qui est éducatrice spécialisée et qui est en relation avec toutes les structures qui peuvent remettre dans le circuit des jeunes un peu éloignés. Pour le troisième tiers, ils trouvent directement un travail. Ils sont pris souvent dans le secteur de l'artisanat, la peinture etc. Ce sont des secteurs qui peinent à recruter dans notre région. Ces jeunes ont repris confiance en eux et trouvent un emploi.

Linda NAÏLI :

Domage qu'il n'y ait pas Nadia Hamdoud, qui aurait pu présenter le département de la Seine Saint Denis dans le même sens. Il y avait des chantiers d'insertion locale dans le cadre de leur coopération internationale en Algérie à Oran. Ils permettaient d'organiser des chantiers dans le domaine de l'artisanat, de la ferronnerie. Ces jeunes qui sont revenus se sont réorientés vers certaines formations, car ça a conforté certains axes de travail sur lesquels ils voulaient se former. Ils ont une expérience de longue date sur ce volet, et le projet qu'ils devaient nous présenter s'inscrit en continuité de leurs précédentes expériences.

Farid MOUHOUS :

On parlait tout à l'heure du service volontaire européen qui va bouger. On vit dans un pays où le diplôme est très important en guise de prérequis. Pour le SVE, on a le Youthpass qui est une certification mais pas officielle. Je vois un document qui serait qualifiant pour le jeune qui est parti en mobilité. Une certification reconnue dans les pays européens, pas juste un bilan de compétences mais une certification qu'on peut inscrire au même niveau que des diplômes.

Témoignage :

Cela nécessite une application niveau éducation nationale. J'ai eu le témoignage il y a peu d'un jeune qui était volontaire dans une association et qui s'est vu valorisé cela par l'université de Caen. Je pense qu'on va dans le bon sens. Rien ne remplace une formation initiale, il faut faire attention à l'interprétation, mais il y a un enseignement acquis autrement également.